

PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

SAUVEGARDER LES HERBAGES

Les pelouses* et les prairies sont des milieux très importants sur la commune de Reulle-Vergy. Il est primordial de préserver toutes les pelouses* et les prairies identifiées sur le territoire, y compris celles de toutes petites tailles, et de poursuivre une gestion par la fauche ou le pâturage des plus grandes unités.

GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de « vieillissement ». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien des lisières

AVIS DE RECHERCHE

Le Petit-duc scops est un des plus petits rapaces nocturnes, de la taille d'un merle. Migrateur en Afrique, il revient au mois d'avril et son chant flûté, répété toutes les deux à trois secondes, est alors facile à repérer même dans les villages. Recherchons-le dans l'Arrière-Côte et le Val de Vergy !

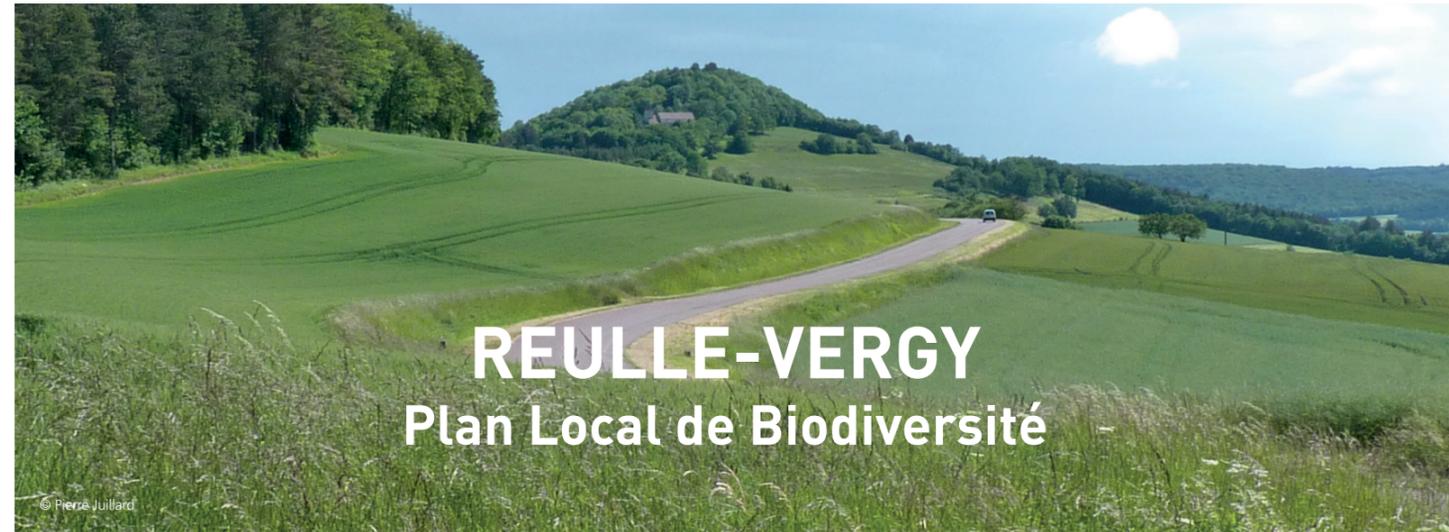
CULTIVER LA BIODIVERSITÉ, C'EST POSSIBLE !

Sur les plateaux, la présence de sols calcaires très caillouteux a limité l'agriculture intensive et a permis le maintien de plantes messicoles* rares. Une réduction de l'utilisation des pesticides sera favorable à la fois à la population riveraine, à la préservation de la qualité de l'eau et aux espèces végétales associées aux zones cultivées.

Pour transmettre des données ou les consulter : ccgevreynuits-obs.fr



© Bohus_Ciel



REULLE-VERGY

Plan Local de Biodiversité

© Pierre Juillard

POUR ALLER PLUS LOIN DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

Forêts de ravin à tilleuls et érables	Prairies de fauche	Champs avec plantes messicoles*	Dalles rocheuses
Forêts fraîches à Primevère	Pelouses* sèches et très sèches		Falaises et éboulis calcaires
Forêts de chênes des plateaux	Pelouses* humides		
Forêts de hêtres des plateaux	Lisières sèches des forêts sur calcaire		
Lisières forestières humides	Végétations arbustives à Buis et Genévrier		



Champs avec plantes messicoles* © Pierre Juillard

MILIEUX	GROUPE D'ESPECES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE* REGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
MILIEUX HERBACÉS	☘	Orobanche du thym / Orobancha alba Stephan ex Willd., 1800	Régionale	Vulnérable	2016
		Gaillet glauque / Galium glaucum L., 1753		Vulnérable	2016
		Inule des montagnes / Inula montana L., 1753	Régionale	Préoccupation mineure	2018
		Limodore avorté / Limodorum abortivum (L.) Sw., 1799	Régionale	Préoccupation mineure	2003
FORÊT	☘	Criquet bourdonneur / Stenobothrus nigromaculatus (Herrich-Schäffer, 1840)		En danger	2003
		Aconit tue loup / Aconitum lycoctonum L., 1753		Vulnérable	2014
CHAMPS	☘	Filipendule commune / Filipendula vulgaris Moench, 1794		Vulnérable	2016
		Buplèvre à feuilles rondes / Bupleurum rotundifolium L., 1753		En danger	2016
		Caucalide / Caucalis platycarpus L., 1753		En danger	2016
		Caméline à petits fruits / Camelina microcarpa Andr. ex DC., 1821		Vulnérable	2016

LEXIQUE

Karst : Relief formé par les eaux qui coulent en souterrain, traversent et creusent les couches géologiques calcaires
Liste rouge : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire
Messicoles : Plante vivant uniquement dans les champs cultivés, et dépendantes de certaines pratiques agricoles
Pelouse : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
 Direction de la Biodiversité et du Développement Durable
 3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex
 Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Pirouette Cacaohète, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Comimpres

Un relief marqué, un important réseau de pelouses* sèches et de grandes parcelles de champs cultivés recelant des plantes remarquables



© Pierre Juillard

Sous le grand pylone

Au nord du village, juste au bord de la route départementale, se trouve une petite pelouse piquetée de buissons. Devenus très rares sur le territoire, localisés sur des sols épais et colonisés par les genévriers et les pins sylvestres, ces milieux à la végétation très variée peuvent être maintenus grâce au pâturage de petits troupeaux ou par une fauche légère comme c'est le cas ici.

À RETENIR !

☞ les pelouses* sèches et les prairies
 un important témoin de l'élevage de petits troupeaux et un très grand nombre d'espèces rares pour la région

☞ les champs cultivés
 des plantes très rares au niveau national, en particulier sur les secteurs des Grandes Raies et de la Combe Ragon

☞ La forêt
 de vastes massifs forestiers, réservoirs de biodiversité, présentant une belle diversité de milieux, assurant la protection de la qualité de l'eau

La commune fait partie du réseau Natura 2000.

De l'utilité des friches !

Le Moyen Macré est un papillon des lisières forestières et des friches, dont la chenille se nourrit de violettes. Les adultes butinent les chardons et les ronces. Devenu rare dans le Nord et l'Ouest de la France, il n'est présent en Bourgogne que sur les reliefs calcaires. Le maintien des haies et des friches et la fauche tardive des bords de route et des bandes enherbées autour des cultures sont importantes pour sa sauvegarde.



© Roger Culos

Entre ombre et lumière

Le Limodore à feuilles avortées est une belle orchidée de couleur violette, qui vit en symbiose avec un champignon qui la nourrit, dans les forêts feuillues et les lisières sèches sur sol calcaire. Elle fleurit entre mai et juillet, mais elle peut rester une année sans fleurir. D'origine méridionale, elle est présente jusqu'à plus de 2000 mètres d'altitude. Protégée en Bourgogne, elle est sensible aux grandes coupes forestières, à la destruction des lisières et aux plantations de résineux.



© Hans Hillenwaert

LES SITES REMARQUABLES DE REULLE-VERGY

La commune de Reulle-Vergy, d'une superficie de 610 hectares, est située dans l'Arrière-Côte de Nuits. Elle s'étend sur 200 mètres de dénivelé depuis les sommets de la butte forestière de Mantuan à l'Est jusqu'au vallon forestier sec des Grandes Raies à l'Ouest. Au sud, la butte de Vergy comprend l'Eglise de Vergy et les ruines de l'ancien château. Ce relief contrasté permet la présence de milieux naturels variés.

Le village est situé sur un replat entre les buttes de Mantuan et de Vergy et entouré de quelques sources. Cependant le réseau hydrographique est karstique*, c'est-à-dire qu'il coule en souterrain et traverse les couches géologiques, et aucun cours d'eau permanent ne coule à Reulle-Vergy. Tous les vallons secs se dirigent en direction de la vallée du Meuzin, principal cours d'eau du territoire.

La partie ouest du territoire est constituée d'un plateau forestier et agricole relativement accidenté, sillonné de vallons secs et piqué de nombreuses pelouses* sèches. A l'Est le massif de Mantuan est couvert de vastes plantations de conifères, de forêts de hêtres et de chênes. Un important réseau de prairies entretenues par pâturage s'étend au pied de la butte de Vergy.

5 sites remarquables ont été identifiés sur le territoire de Reulle-Vergy. Ils regroupent les secteurs les plus importants de la commune, depuis le grand massif forestier du Bois de Mantuan jusqu'aux pelouses* sèches du vallon des Grandes Raies. Répartis surtout sur la partie Ouest du territoire communal, ils rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Entre ces sites, les bandes herbeuses (haies, bords de routes, de champs et de vignes) et les friches sont très importantes importants pour les cycles de vie des espèces.

- Cultures
- Forêts
- Friches
- Haies et broussailles
- Pelouses
- Plantations de conifères
- Prairies
- Vignes
- Village



CULTURES A MESSICOLES DU CEINTRE Des plantes exceptionnelles dans les champs

Dans les champs du Ceintre, les bordures très caillouteuses abritent des plantes messicoles* très rares : Buplèvre à feuilles rondes, Caucaïde, Adonis annuelle... La Communauté de Communes a une responsabilité nationale dans leur préservation.



PELOUSES SÈCHES DU BOIS BERGILLE ET FORÊTS DE PENTE DE LA COMBE BICHET Un témoin du passé

Les coteaux secs et ensoleillés du Bois Bergille abritent d'anciens pâturages riches en biodiversité. On peut observer dans ces pelouses*, formant des clairières dans la forêt de chênes, des plantes rares comme l'Inule des montagnes.



AUX ABORDS DU VILLAGE

Au sein du village, la mosaïque de milieux formée de friches, de petites prairies pâturées, de haies, de jardins et de vergers, et la proximité immédiate de la forêt, assurent un rôle de protection des habitations par rapport aux cultures environnantes, et garantissent la préservation de la ressource en eau. La Chevêche d'Athéna est un rapace nocturne que vous pourrez observer ou entendre dans le village.

PELOUSE DES BORDS DE LA RD 116 En bord de route

Située sur les bordures de la route départementale, cette petite pelouse* sèche abrite des espèces rares comme la Chlore perfoliée, plante des sols marneux, peu courante en Bourgogne (photo)..

COMPLEXE DES PELOUSES SÈCHES DU VALLON DE REULLE-VERGY Entre champs et chaumes

Sur les coteaux du vallon des Charmouilles, en bordure du motocross du Val de Vergy, subsiste un ensemble de pelouses* et de lisières sèches, entouré de boisements. Dans les champs cultivés se trouve la Caucaïde, une plante messicoles* rare.

FORÊTS DE PENTE DE LA BUTTE DE VERGY Au sommet de la Butte de Vergy

Sur ce promontoire escarpé dominant le Val de Vergy, la forêt, autrefois beaucoup plus clairsemée, a peu à peu reconquis les abords de l'ancien château de Vergy. Ruines et rochers s'entremêlent à présent sous le couvert des hêtres et des chênes. Le Grémil pourpre bleu est une plante que vous pouvez observer ici.

